



Avignon, le 16 mars 2020

Monsieur le Directeur des Finances Publiques,

La contamination au COVID 19 s'amplifie sur le territoire français et des cas ont été recensés dans notre région.

Depuis dimanche, notre pays est passé au stade 3 du plan de lutte contre la pandémie.

Les sections syndicales de Vacluse des syndicats FO DGFIP 84 et CGT Finances Publiques 84 vous alertent, comme les y obligent les règles en vigueur, au regard de la propagation du "coronavirus" et du risque encouru par les personnels de la DGFIP.

Sans méconnaître vos actions, nous vous demandons donc de prendre toutes les mesures nécessaires pour les protéger dans l'exercice de leurs fonctions, et d'examiner avec une très grande acuité la situation des collègues dont la santé est fragile, celle des femmes enceintes et également de favoriser le télétravail quand cela est possible.

Nous pensons particulièrement aux personnels des trésoreries hospitalières dont l'accueil est, à ce jour, partiellement maintenu ouvert.

Conformément, à la réglementation, ce droit d'alerte peut constituer le préalable à l'exercice du droit de retrait qui peut être déposé par les agents si l'évolution de la situation et l'absence de mesures adaptées devaient y conduire.

Christian PERNOT
Représentant FO DGFIP 84 au CHS CT